

**En collaboration avec :**

L'Agence régionale de santé Guyane et sa Cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaires, l'infirmière régionale de Veille Sanitaire Hospitalière, le réseau de médecins généralistes sentinelles, les services hospitaliers (service des maladies infectieuses, urgences, laboratoires, services d'hospitalisation), Pôle des Centres délocalisés de prévention et de soins, le CNR Arbovirus de l'Institut Pasteur de la Guyane, les laboratoires privés de biologie médicale et tous les professionnels de santé qui participent à la surveillance épidémiologique.



## Synthèse de la situation épidémiologique

Depuis le début de l'année 2023, 431 cas confirmés de dengue ont été identifiés sur plusieurs communes. Parmi ces prélèvements, 379 ont bénéficié d'une recherche du sérotype par le Centre national de référence (CNR) des Arbovirus : 95% correspondent au sérotype DEN-3, près de 3% au sérotype DEN-1 (cas autochtones) et 2% au DEN-2 (dont 2 cas importés).

**L'épidémie se poursuit sur le secteur des Savanes : sur la commune de Kourou, la circulation du virus demeure intense au cours des deux dernières semaines.**

**Des foyers actifs sont recensés dans plusieurs secteurs : l'ouest avec 3 foyers actifs à Saint Laurent du Maroni (S27), l'île de Cayenne avec 1 foyer à Cayenne (S28), Rémire-Montjoly (S28) et Matoury (S26), et le Maroni avec un foyer à Grand-Santi (S30).**

**Pour rappel, afin de pouvoir évaluer au mieux la situation épidémiologique, il est important de prescrire une recherche biologique de la dengue pour tout cas cliniquement évocateur de dengue, préférentiellement par RT-PCR (voir définitions de cas et préconisations en page 2).**

## Chiffres clés au 30 juillet 2023

- Foyers actifs : 3 à Saint-Laurent du Maroni, 1 à Matoury, 1 à Rémire-Montjoly, 1 à Cayenne et 1 à Grand Santi
- 431 cas biologiquement confirmés depuis le début de l'année 2023 dont 314 (73%) localisés à Kourou
- 33 cas hospitalisés depuis le début de l'année, 0 décès.

## Situation épidémiologique en Guyane - données arrêtées au 30 juillet 2023

Le nombre hebdomadaire estimé de cas cliniquement évocateurs de dengue fluctuait sur les deux dernières semaines (S29 et S30) avec respectivement 71 et 77 cas notifiés (Figure 1).

Depuis mi-juin nous observons une tendance à la hausse du nombre de cas biologiquement confirmés de dengue. Au cours des deux dernières semaines il y a eu respectivement 56 cas confirmés en S29 et 61 en S30 (Figure 1).

Le sérotype DEN-3 a été identifié pour 95% des cas confirmés ayant bénéficié d'un sérotypage (n=361), le DEN-1 pour près de 3% et le DEN-2 pour 2%.

Parmi les 423 cas confirmés dont la commune de résidence est localisée en Guyane, 40 ont été recensés sur le Littoral Ouest, 46 sur l'île de Cayenne, 9 dans les communes des Savanes hors Kourou et 13 sur le Maroni et 314 à Kourou. L'épidémie se poursuit sur le secteur des Savanes (voir en page 2), avec près de 73%

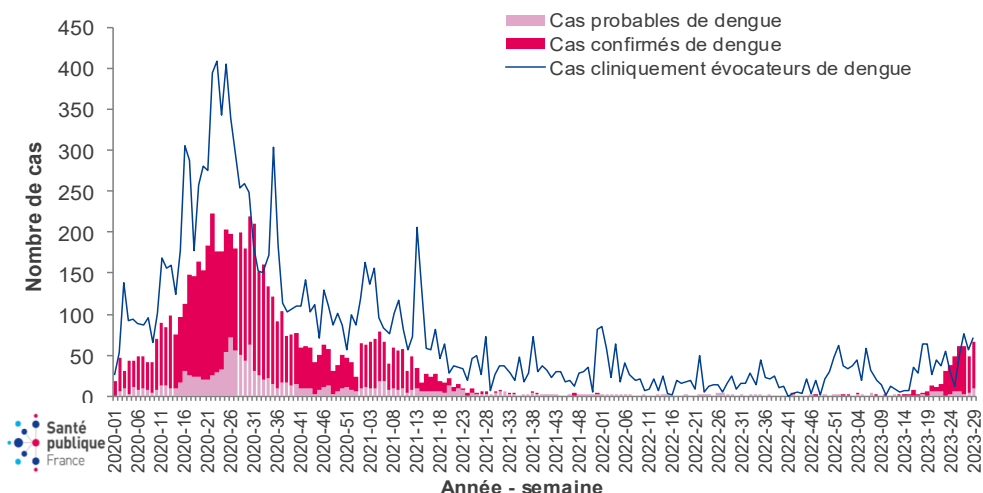
(n=314) des cas confirmés de dengue répertoriés sur la commune de Kourou depuis le début de l'année.

Un foyer épidémique est actif à Matoury (S26), Cayenne (S28), Rémire-Montjoly (S30) et Grand Santi (S30). À Saint-Laurent du Maroni, 3 foyers épidémiques sont actifs depuis fin juin (S27).

Le nombre de passages aux urgences pour dengue se maintient au cours des deux dernières semaines avec respectivement 22 et 15 passages aux urgences en S29 et S30. Ce nombre concerne principalement le CHK. La situation reste calme au CHC et au CHOG. La garde médicale de Cayenne a signalé 6 consultations pour dengue au cours des deux dernières semaines.

Depuis le début de l'année, 37 patients ayant un test biologique positif pour la dengue ont été hospitalisés : 34 au CHK (données mises à jour en rétrospectif), 2 au CHC et 1 au CHOG. Parmi eux, 1 a été classé comme dengue commune avec signes d'alerte (données non consolidées). Aucun décès n'a été recensé.

**Figure 1. Nombre hebdomadaire estimé de cas cliniquement évocateurs de dengue ayant consulté en médecine de ville ou dans un centre de santé et nombre de cas probables et confirmés de dengue, Guyane, depuis janvier 2020** (Source : Réseau des médecins sentinelles/Araveg, Centre délocalisés de prévention et de soins, Laboratoires de ville et hospitaliers, Centre national de référence des Arbovirus/IPG - Exploitation : Santé publique France)



## Secteur des Savanes - données arrêtées au 30 juillet 2023

Le nombre estimé de cas cliniquement évocateurs de dengue dans le secteur des Savanes est ininterprétable compte tenu de la faible représentativité des médecins de cette commune en période de vacances. **Cependant, les données biologiques et de passages aux urgences indiquent que le niveau de circulation correspond à des niveaux épidémiques** (Figure 2).

Depuis le début de l'année, **la majorité (97%) des cas confirmés de dengue répertoriés dans le secteur des Savanes (n=323), réside sur la commune de Kourou (n=314).**

Parmi les cas confirmés résidant sur le secteur des Savanes ayant bénéficié d'une recherche de sérotype (n=308), **97% étaient de sérotype DEN-3 et 3% de sérotype DEN-1.**

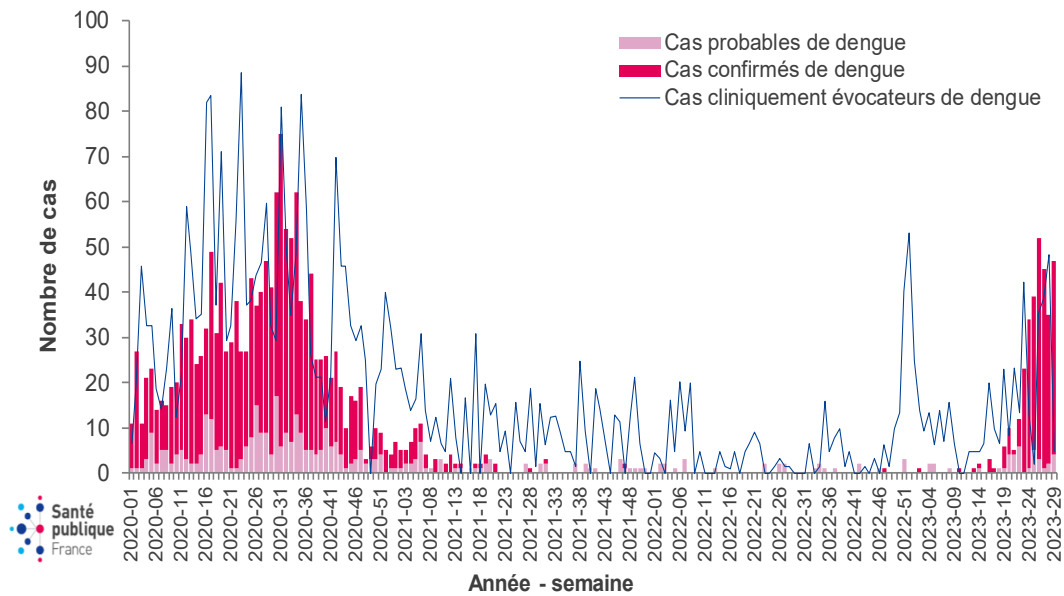
Par ailleurs, le nombre de **passages aux urgences du CH de Kourou était à 22 et 15 passages respectivement en semaines 29 et 30** (Figure 3).

Au total, 34 cas confirmés de dengue ont été hospitalisés au CHK depuis le début de l'année (mise à jour rétrospective des données par rapport au précédent Point Epidémiologique, données non consolidées). Aucun décès n'a été recensé.

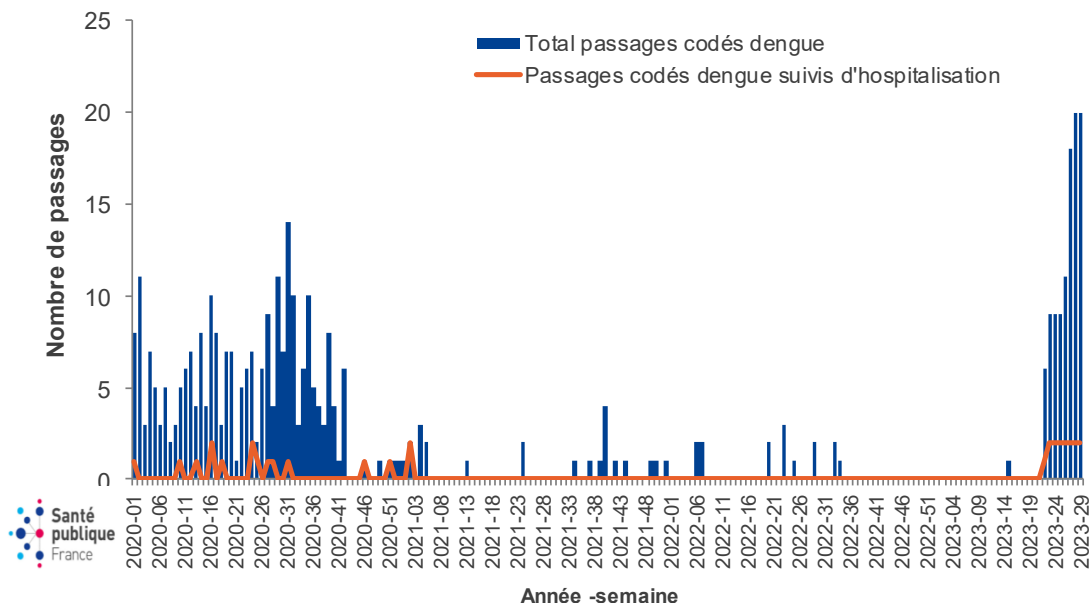
**L'évolution des indicateurs au cours des deux dernières semaines confirme la situation d'épidémie de dengue sur le secteur des Savanes, qui touche plus particulièrement la commune de Kourou.**

**Figure 2. Nombre hebdomadaire estimé de cas cliniquement évocateurs de dengue ayant consulté en médecine de ville ou dans un centre de santé et nombre de cas probables et confirmés de dengue, Secteur des Savanes, Guyane, à partir de janvier 2020**

(Source : Réseau des médecins sentinelles/Araveg, Centre délocalisés de prévention et de soins, Laboratoires de ville et hospitaliers, Centre national de référence des Arbovirus/IPG—Exploitation : Santé publique France)



**Figure 3. Nombre hebdomadaire de passages aux urgences pour dengue tous âges, Centre hospitalier de Kourou, Guyane, à partir de janvier 2020** (Source : Sursaud® - Exploitation : Santé publique France)



## PRÉCONISATIONS

**TOUT cas cliniquement évocateur de dengue doit faire l'objet d'une recherche biologique :**

- par RT-PCR : de J1 à J7 suivant la date de début des signes
- par sérologie : à partir de J5
- indiquer la date de début des symptômes sur l'ordonnance.

La dengue, le chikungunya et le Zika sont des arboviroses transmises par le moustique *Aedes aegypti* qui représente une menace constante en Guyane. Ce moustique domestique se reproduit essentiellement dans les petites collections d'eau claire, à l'intérieur ou autour des habitations. La lutte contre la dengue repose sur des mesures individuelles et collectives dont certaines sont décrites ci-après.



Citer ce document  
Dengue. Point  
Epidémiologique,  
Guyane, 4 août 2023.  
Santé publique France  
-Guyane 3p.

Directrice de la  
publication  
Laëtitia Huiart

Comité de rédaction  
Catarina Krug  
Tiphonie Succo

Equipe de Santé  
publique France en  
Guyane

Marie Barrau  
Luisiane Carvalho  
Sophie Devos  
Gwladys Gbaguidi  
Marion Guyot  
Catarina Krug  
Lindsay Ouemba  
Tiphonie Succo

Santé publique France  
Guyane  
66, avenue des  
Flamboyants  
97 300 Cayenne

Contact presse  
presse@santepubliquefrance.fr

Diffusion Santé  
publique France  
12 rue du Val d'Osne  
94 415 Saint-Maurice  
Cedex  
www.santepubliquefrance.fr

Date de publication  
4 août 2023

## DÉFINITIONS DE CAS

**Cas cliniquement évocateur de dengue** : fièvre  $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$  de début brutal évoluant depuis moins de 10 jours, accompagnée d'un syndrome algique (céphalées  $\pm$  arthralgies  $\pm$  myalgies  $\pm$  lombalgies) en l'absence de tout point d'appel infectieux.

**Cas probable** : détection d'IgM dengue sur un seul prélèvement (y compris par test de diagnostic rapide (TDR)).

**Cas confirmé** : détection du génome viral par RT-PCR ou détection d'antigène viral NS1 (y compris par TDR).